

# Sevrage alcoolique : ils n'en peuvent plus d'attendre le Baclofène

Par **Anne LeGall et Maud Descamps**

Publié le 24 février 2014 à 06h37

**EXCLU - Des médecins et des utilisateurs attendent toujours l'autorisation officielle pour utiliser ce médicament dans le sevrage alcoolique.**

C'est un coup de gueule que poussent des médecins et des utilisateurs du Baclofène. Ce médicament, officiellement autorisé comme décontractant musculaire, mais dont [l'efficacité pour couper l'envie de boire a été démontrée](#) depuis plusieurs années, doit très prochainement obtenir un feu vert officiel pour pouvoir être prescrit à des patients alcooliques.

**"J'étais complètement ensevelie, au bord du suicide"**. Mais cette recommandation d'utilisation, promise l'été dernier, tarde à arriver. Conséquences : certains patients sont privés de remboursement de la sécurité sociale. C'est le cas de Josée qui prend du Baclofène depuis deux ans. "Je buvais toute la journée différents alcools, des kirs, de la bière ou encore du whisky. J'étais complètement ensevelie, au bord du suicide. Et franchement le Baclofène m'a sauvée : il n'y a plus de désir d'alcool", raconte cette ancienne alcoolique au micro d'Europe 1.

"Un jour j'ai reçu une missive de ma caisse [d'assurance maladie, NDLR] pour me dire que je ne serai plus remboursée. Mais j'ai fait le choix de continuer et de payer mon Baclofène parce que j'en ai les moyens, mais ce n'est pas le cas de tout le monde", ajoute-t-elle. De nombreuses associations luttent au côté de ces usagers.

**115.000 Français l'utilisent.** On estime que plus de 115.000 Français utilisent du Baclofène pour réduire leur consommation d'alcool. Mais rien de tout cela n'est officiel car le Baclofène, n'a toujours pas reçu d'autorisation pour le sevrage alcoolique. Le feu vert annoncé l'été dernier se fait attendre et dans ce contexte certains médecins hésitent à le prescrire.

**30.000 vies non sauvées ?** Cette lenteur à délivrer une autorisation, qu'on appelle une RTU, suscite la colère du Dr Renaud de Beaurepaire, l'un des premiers prescripteurs de Baclofène en France. "Je pense que l'on fait peu de cas de la vie des malades alcooliques. La RTU avait été promise pour septembre 2013. Aujourd'hui, soit presque six mois plus tard, cela signifie que 30.000 vies auraient pu être épargnées si on avait autorisé le Baclofène", estime le spécialiste.

**Un dossier complexe.** De son côté l'agence de sécurité du médicament, l'ANSM, fait valoir que c'est un dossier complexe, car il y a des procédures administratives à respecter, mais aussi des effets secondaires à surveiller. Elle précise aussi qu'avant d'émettre une recommandation d'utilisation, il faut aussi trancher la question du dosage du Baclofène. Et le problème est là : la dose efficace n'est pas la même pour tous. Le nombre de comprimés peut même varier de 1 à 10 selon les patients.

<http://www.europe1.fr/France/Sevrage-alcoolique-ils-n-en-peuvent-plus-d-attendre-le-Baclofene-1809979/>